

***Manuel d'information du candidat pour  
l'examen national de certification du  
Conseil canadien d'orthoptique***

## ***Table des matières***

---

Généralités.....	4
Admissibilité à l'examen.....	4
Demande d'inscription.....	5
Mesures d'adaptation.....	5
<b>PARTIE 1 : Examen écrit.....</b>	<b>6</b>
Pondération de l'examen écrit.....	6
Types de questions.....	7
Conseils pour les questions de type A (la meilleure réponse, une seule).....	8
Note de passage/échec.....	8
Résultats à l'examen écrit.....	8
Directives pour l'examen écrit.....	9
Appel du résultat à l'examen écrit.....	11
<b>PARTIE 2 : Examen oral/pratique.....</b>	<b>12</b>
Composantes de l'examen oral/pratique.....	12
A. Volet oral.....	12
B. Volet pratique – Évaluation d'un patient.....	14
Volet pratique – Rétinoscopie.....	15
Directives pour l'examen oral/pratique.....	17
Résultats.....	18
Reprise de l'examen.....	18
Conflits d'intérêts réels ou potentiels.....	19
Langue parlée par le patient.....	19
Quand connaîtrai-je mes résultats aux examens oral et pratique?.....	19
Droit d'auteur.....	19
Appel du résultat à l'examen oral/pratique.....	19
Prix.....	20
Maintien de la certification.....	20

**Annexe A (mise à jour chaque année) ..... Error! Bookmark not defined.**

**Dates à retenir ..... Error! Bookmark not defined.**

**Lieu des examens oral et pratique ..... Error! Bookmark not defined.**

**Carte..... Error! Bookmark not defined.**

**Comment se rendre au CHEO ..... Error! Bookmark not defined.**

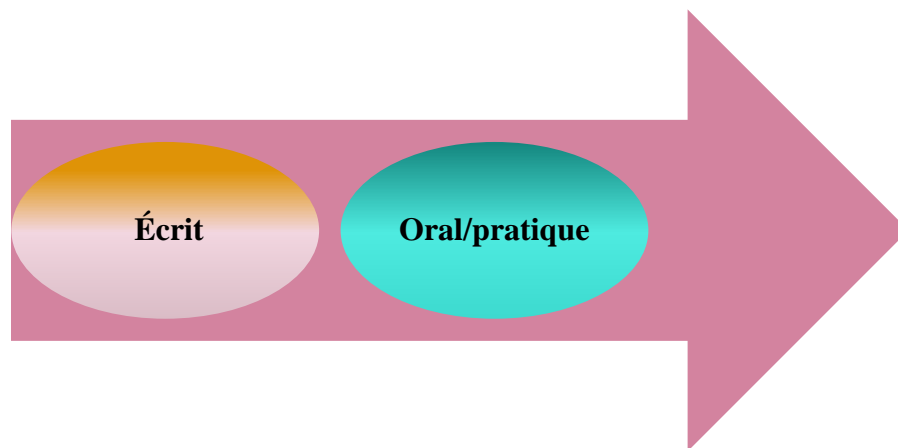
**Visite des lieux..... Error! Bookmark not defined.**

## **Généralités**

Félicitations, vous avez décidé de faire les démarches nécessaires pour devenir orthoptiste certifié par le Conseil canadien d'orthoptique (CCO). Le titre **OC(C)** est attribué aux orthoptistes certifiés au Canada par le CCO qui répondent aux normes établies pour l'exercice de la profession en orthoptique. Toute personne qui détient ce titre possède les connaissances et les compétences cliniques nécessaires pour exercer la profession. Le présent manuel contient des renseignements destinés à ceux qui souhaitent faire une demande d'inscription à l'examen national de certification du CCO ou qui en ont déjà fait la demande.

Le CCO souhaite mettre en place et conserver un processus d'évaluation bilingue à l'échelle nationale. L'examen en question comprend deux parties : un volet écrit et un volet oral/pratique. Mentionnons que le candidat doit avoir réussi la partie écrite avant de passer à la partie orale/pratique. Le contenu de l'examen est conforme au programme canadien d'orthoptique et au profil des compétences national des orthoptistes. L'examen sera donné de façon équitable pour tous les candidats. Le CCO se garde le droit de modifier ces politiques au besoin pour les prochains cycles d'examen.

### ***Les deux volets de l'examen national de certification du CCO***



*Le candidat doit avoir réussi la partie écrite (examen de qualification) avant de passer à l'examen oral et pratique national.*

## **Admissibilité à l'examen**

Normalement, l'examen de certification est destiné à ceux qui ont reçu leur formation en orthoptique dans le cadre d'un programme canadien agréé par l'Association médicale canadienne.

Les diplômés du Programme d'intégration francophone des orthoptistes (PIFO) sont admissibles à l'examen national de certification du CCO.

Les orthoptistes certifiés des États-Unis et de l'Angleterre peuvent également faire une demande d'inscription à l'examen, à condition qu'ils présentent la preuve qu'ils détiennent un diplôme universitaire en plus d'une certification en orthoptique.

Les candidats d'autres pays qui détiennent un diplôme universitaire, qui ont reçu une formation en orthoptique de 24 mois et qui possèdent la preuve d'une certification en orthoptique doivent suivre un programme d'orthoptique agréé au Canada jusqu'à ce qu'ils soient considérés comme admissibles aux examens de certification (durée minimale de six mois).

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site Web du CCO, à l'adresse [http://www.orthopticscanada.org/french/index\\_f.htm](http://www.orthopticscanada.org/french/index_f.htm).

### ***Demande d'inscription***

Le CCO remet les formulaires d'admission aux responsables des programmes de formation en orthoptique et du Programme d'intégration francophone des orthoptistes (PIFO). Les formulaires d'admission doivent porter la signature du directeur du programme de formation attestant que le candidat à l'examen a terminé tous les éléments du programme. Toute autre personne qui souhaite s'inscrire à l'examen du CCO doit communiquer directement avec le CCO à l'adresse [info@orthopticscanada.org](mailto:info@orthopticscanada.org) afin d'obtenir tous les détails sur la façon de soumettre une demande.

### ***Mesures d'adaptation***

Des mesures d'adaptation pourront être approuvées pour réduire ou éliminer les entraves découlant d'une incapacité ou autre caractéristique protégée visée par les lois canadiennes en matière de droits de la personne. Les mesures d'adaptation sont étudiées sur une base individuelle et varient selon les obstacles définis par le candidat à l'examen.

Les candidats doivent déposer une demande écrite à cet effet avec leur demande d'inscription à l'examen du CCO. La demande doit notamment comprendre ce qui suit :

- description précise de la nature de l'incapacité et sa gravité;
- description claire et concise des mesures d'adaptation demandées;
- pièces justificatives, provenant d'un professionnel de la santé ou d'un thérapeute :
  - indiquant que le candidat a été évalué et donnant la date de cette évaluation;

- décrivant l'incapacité, en précisant le diagnostic reçu et la date d'apparition de l'incapacité;
- décrivant les limites fonctionnelles actuelles du candidat;
- toute lettre appuyant la demande du candidat.

Le CCO traitera de manière confidentielle tous les documents médicaux et pièces justificatives reçus à cet égard; le Conseil les utilisera pour déterminer les mesures d'adaptation nécessaires pour le candidat, le cas échéant.

La décision définitive au sujet des mesures d'adaptation relève du président du CCO, en collaboration avec l'examinatrice en chef du CCO et le Comité des examens. En prenant sa décision, le CCO doit veiller à ce que le fait d'accorder des mesures d'adaptation ne nuise pas à la validité et à l'intégrité de l'examen de certification.

## ***PARTIE 1 : Examen écrit***

L'examen écrit du CCO a lieu chaque année le premier mercredi du mois de mai. L'examen comprend 150 questions à choix multiple de type A. Des exemples sont fournis à la page suivante. L'examen dure trois heures et commence à 9 h (heure locale).

### ***Pondération de l'examen écrit***

<b><u>Pondération de l'examen – 2015</u></b>	<b><u>Pourcentage correspondant à chaque sujet (nombre de questions)</u></b>
Amblyopie	10 % (n = 14)
Anatomie	7 % (n = 11)
Ophtalmologie générale	13 % (n = 20)
Physiologie motrice et strabisme	19 % (n = 28)
Neuro-ophtalmologie, formes particulières de strabisme, strabisme restrictif	21 % (n = 32)
Optique	9 % (n = 13)
Pharmacologie	4 % (n = 6)
Physiologie sensorielle et strabisme	17 % (n = 26)
<b>Total</b>	<b>100 % (n = 150)</b>

## ***Types de questions***

L'examen comprend uniquement des questions à choix multiple de type A, chaque question comportant quatre choix de réponse au maximum. Vous devez choisir la **bonne** réponse.

### *Exemples de questions de type A*

Quel est le premier relais dans les voies optiques à partir de l'œil, après un croisement partiel des fibres dans le chiasma optique?

- a. Colliculi supérieurs
- b. Corps genouillé externe du thalamus
- c. Cortex visuel
- d. Lobe temporal

Réponse : B

Une femme vient consulter, car elle craint que sa fille de neuf mois ait les yeux croisés. La grossesse, le travail et l'accouchement se sont tous déroulés normalement et on n'a relevé aucune anomalie sur le plan du développement de l'enfant. Il n'y a aucun antécédent d'anomalies oculaires dans la famille. En examinant l'enfant, on constate une voûte nasale plate ainsi que de larges brides épicanthiques. La réflexion cornéenne est symétrique. Tout le reste semble normal. Avec quelle condition ces observations concordent-elles?

- a. Pseudo-ésotropie
- b. Ésotropie
- c. Exophorie
- d. Ésotropie accommodative

Réponse : A

## ***Conseils pour les questions de type A (la meilleure réponse, une seule)***

Lisez attentivement chaque question ou énoncé. Vous devez être certain de comprendre ce qui est demandé.

Lisez attentivement chaque choix.

Vous pouvez encercler ou surligner certains mots-clés pour mieux comprendre le sens de la question. Le bon choix est celui où chacun des éléments d'information est vrai, c'est pourquoi il faut prêter une attention particulière aux mots de négation (aucun, pas, ni), aux superlatifs (le plus, le mieux) et aux qualificatifs (habituellement, souvent, généralement, peut, fréquemment). De même, dans les questions à choix multiple, il faut prêter attention aux mots exprimant l'absolu (toujours, jamais, chaque, uniquement) pour les faits incontestables.

Faites le meilleur choix possible et ne laissez pas d'autres choix moins clairs vous induire en erreur.

Si un choix ne semble bon qu'en partie, éliminez-le. Parmi les autres choix, sélectionnez celui qui vous semble le plus approprié.

### ***Note de passage/échec***

Seuls les candidats qui réussissent l'examen écrit peuvent passer l'examen pratique et oral. La note de passage à l'examen écrit est de 70 %. Le résultat est absolu; on n'utilise aucune « courbe en cloche » et les candidats ne sont pas en concurrence les uns avec les autres. L'examinatrice en chef remettra aux candidats leurs résultats (échec ou réussite, sans note) et une indication de leurs points forts et points faibles.

Tout candidat qui échoue à l'examen écrit doit se présenter de nouveau à l'examen l'année suivante. Chaque demande doit comprendre l'approbation du directeur du programme d'enseignement. On offre au candidat trois chances de réussir l'examen. Après trois échecs, le candidat doit suivre un programme de formation agréé d'au moins deux mois avant de soumettre une nouvelle demande d'inscription.

### ***Résultats à l'examen écrit***

Les résultats sont envoyés au candidat au plus tard une semaine après la date de l'examen. Ceux qui fournissent une adresse électronique sur le formulaire de demande reçoivent leurs résultats (réussite/échec et points forts/faibles) par courriel. Les autres reçoivent leurs résultats dans une lettre envoyée par messagerie. Aucun résultat n'est donné par téléphone. **Les**



*résultats sont transmis au candidat, de même qu'à son directeur de programme si le candidat a signé l'autorisation à cet effet sur le formulaire de demande d'inscription.*

## **Directives pour l'examen écrit**

- Le jour de l'examen, le candidat doit présenter une **pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement** (permis de conduire, carte d'assurance maladie, carte d'attestation de majorité ou passeport). Le surveillant examinera la pièce d'identité et vérifiera que le nom figure bien sur la liste des candidats admis à l'examen.
- Les salles d'examen varient d'un site à l'autre et on ne peut faire aucune garantie quant aux conditions ambiantes. Veuillez vous vêtir en conséquence; portez plusieurs couches afin que vous puissiez ajouter ou enlever des vêtements selon les conditions dans la salle.
- Par souci pour ceux qui souffrent d'allergies, d'asthme ou de maux de tête dus à une sensibilité à des produits chimiques, **évittez d'utiliser des produits parfumés**, comme du parfum, de l'eau de Cologne, de la lotion après-rasage, etc.
- Il est interdit de fumer dans la salle d'examen. Les bouteilles d'eau transparentes sans leur emballage sont permises. Il est interdit de manger quoi que ce soit durant l'examen, sauf pour des raisons médicales; dans un tel cas, l'examinatrice en chef doit fournir son autorisation.
- L'usage d'appareils électroniques est interdit durant l'examen. Cela comprend, entre autres, les cellulaires, les montres numériques, les montres intelligentes, les calculatrices, les ordinateurs portables, les tablettes, les enregistreurs, les caméras, les iPod, les dictionnaires électroniques, les clés USB et les cartes mémoire. **Les montres non électroniques sont toutefois permises.**
- Les bouchons d'oreille en mousse sont permis, mais doivent être examinés par le surveillant à l'entrée dans la salle d'examen. Le candidat doit s'assurer qu'il est en mesure d'entendre toutes les instructions, y compris l'heure de début et de fin de l'examen, qu'il utilise ou non des bouchons d'oreille.
- Le candidat doit apporter son propre stylo ou crayon.

- N'apportez pas de papier brouillon dans la salle d'examen. Du papier vous sera fourni sur place.
- Pour des raisons de sécurité, le candidat ne peut apporter que ce qui suit à son bureau : stylos, pièce d'identité, bouteille d'eau transparente, trousse d'examen du CCO fournie par le surveillant. Tout autre objet, y compris les manteaux, les vestes, les sacs à main et autres sacs et les cellulaires, doit être placé à l'endroit indiqué par le surveillant. Les cellulaires et tout autre appareil électronique doivent être éteints. En cas de perte, de vol ou de bris d'un effet personnel, le CCO ne peut être tenu responsable, c'est pourquoi on recommande de n'apporter aucun objet de valeur à l'examen. Les candidats peuvent récupérer leurs effets personnels une fois l'examen terminé.
- Les examens ont lieu la même journée dans tous les centres d'examen. Pour ceux qui craignent avoir du mal à trouver l'endroit, on recommande de bien étudier le chemin la veille, en vérifiant la disponibilité des espaces de stationnement et en s'assurant qu'ils seront en mesure de se rendre sur place.
- Tous les candidats devraient arriver à la salle d'examen désignée à 8 h 45 pour que le surveillant ait le temps de vérifier leur pièce d'identité et de leur fournir les instructions. Les portes se ferment à l'heure exacte du début de l'examen (9 h). En cas de retard, les candidats sont admis à la salle d'examen, mais n'ont pas plus de temps pour faire l'examen.
- Si un candidat doit aller aux toilettes, il ne peut prendre aucun livret d'examen, aucun papier, etc. avec lui et ne peut rapporter aucun livre, papier ou autre à son retour à la salle d'examen. Il ne peut quitter la salle avant que le surveillant ait désigné un accompagnateur. Aucun temps supplémentaire ne sera alloué pour finir l'examen.
- Chaque candidat recevra une trousse d'examen comprenant ce qui suit : livret d'examen du CCO; feuille-réponses; formulaire de commentaires sur les questions; formulaire d'évaluation de l'examen du CCO; papier brouillon. Le candidat doit vérifier que sa trousse contient tout ce qu'il faut. **La trousse ne doit pas être ouverte tant que le surveillant n'en a pas donné l'autorisation.**
- Il faut remplir la feuille-réponses de sorte que le choix correspondant à **LA MEILLEURE RÉPONSE POSSIBLE** soit évident. Pour modifier une réponse, il suffit de biffer la réponse incorrecte ***et tout ce qui l'accompagne. Seules les réponses indiquées sur la feuille-réponses sont notées.***

- L'examen écrit dure trois heures et le temps prévu pour chaque question est d'une minute environ; il ne faut donc pas passer trop de temps sur chaque question. Si vous sautez une question pour y revenir plus tard, n'oubliez pas de sauter un espace sur la feuille-réponses également. Vérifiez que le numéro de la question dans le livret correspond au bon numéro de réponse.
- À la fin de l'examen, tous les candidats **doivent cesser** d'écrire, y compris sur la feuille-réponses. Le surveillant signalera toute infraction à cette règle. On demandera aux candidats de remettre leur livret d'examen, leur feuille-réponses, le formulaire de commentaires sur les questions et tout le papier brouillon (utilisé ou non) dans l'enveloppe fournie tout au début.
- Toute question ou requête concernant l'examen doit être adressée au surveillant. Levez la main pour qu'il voie que vous désirez lui parler. Sachez que les questions sur le contenu de l'examen ne sont **pas** permises; si une question vous pose problème (p. ex., faute typographique, information manquante, interprétation douteuse), indiquez-le dans le **formulaire de commentaires sur les questions** fourni dans la trousse d'examen. Ces commentaires seront lus par l'examinatrice en chef avant que la note finale soit donnée.

## ***Appel du résultat à l'examen écrit***

Les candidats à l'examen peuvent faire appel du résultat. Tous les appels doivent être déposés par écrit. Pour en appeler du résultat obtenu à l'examen écrit du CCO, le candidat doit avoir des raisons de croire qu'une erreur procédurale a été commise durant l'examen écrit. Aucun appel ne sera entendu à propos du contenu de l'examen.

## **Processus d'appel**

Pour en appeler du résultat obtenu à l'examen écrit du CCO, le candidat doit remplir le formulaire d'appel contenu dans la trousse d'examen, ou encore, communiquer, le jour même de l'examen, avec l'examinatrice en chef par courriel au [karen.mcmain@hotmail.com](mailto:karen.mcmain@hotmail.com) et lui expliquer les motifs de l'appel.

## ***PARTIE 2 : Examen oral/pratique***

### ***Composantes de l'examen oral/pratique***

#### ***A. Volet oral***

L'examen oral consiste en une période de questions et réponses d'environ **45 minutes** dirigée par deux examinateurs (un ophtalmologiste et un orthoptiste autres que ceux que vous verrez à l'examen pratique). Durant ce temps, on pose des questions normalisées aux candidats en utilisant des photos de patients ou des résultats réels de tests de diagnostic. L'examen oral sert principalement à évaluer la facilité avec laquelle les candidats appliquent leurs connaissances (compréhension, interprétation, jugement et capacité de préparer un examen et un plan de traitement approprié). Les examinateurs du CCO accordent une grande importance à la capacité des candidats d'exercer la profession de façon sécuritaire et s'intéressent à trois domaines en particulier : traitement orthoptique; détection d'un trouble neurologique en évolution; détection de la leucocorie. L'examen oral vise également à évaluer les aptitudes en communication des candidats – des aptitudes essentielles, puisque l'orthoptiste doit régulièrement s'entretenir avec les patients, les ophtalmologistes, ses collègues et d'autres professionnels de la santé.

### Exemple de photo utilisée durant l'examen oral



### Conseils pour réussir l'examen oral

Prenez le temps de bien regarder la photo avant de répondre. Arrêtez-vous et réfléchissez bien.

Écoutez attentivement la question du début à la fin. Ne sautez pas aux conclusions; écoutez la question au complet.

Soyez certain de comprendre la question. Si vous avez du mal à comprendre, demandez de répéter ou de reformuler la question.

Répondez à la **question qu'on vous pose**. Ne parlez pas trop longtemps.

N'hésitez pas à demander des précisions avant de répondre.

Décrivez ce que vous voyez sur la photo et employez des **termes ophtalmologiques appropriés**.

Décrivez la motilité extraoculaire de **manière logique**.

Si on vous demande de poser un diagnostic, donnez celui qui est **le plus probable**. Si on vous demande un diagnostic différentiel, commencez par celui qui est le plus plausible.

Écoutez les réponses de l'examineur. Il vous donnera de l'information qui vous aidera à répondre à la question. Il ne tentera pas de vous induire en erreur. Il se peut toutefois qu'il cache certains éléments d'information; s'il le fait, c'est que vous devez gérer le cas en vous appuyant uniquement sur l'information qu'il vous a déjà fournie.

**Ne demandez pas à l'examineur de vous donner une rétroaction sur vos réponses.**

## ***B. Volet pratique – Évaluation d'un patient***

L'évaluation du patient permet aux examinateurs d'observer les candidats dans le cadre d'un entretien clinique. L'examineur évalue l'aptitude du candidat à relever les antécédents du patient, à réaliser des tests de diagnostic et à communiquer avec le patient, ainsi que la démarche qu'il emploie pour poser le diagnostic et déterminer le traitement approprié, et enfin, son professionnalisme. Chaque candidat a **45 minutes** pour faire l'examen orthoptique d'un patient volontaire (qui présente des signes et des symptômes réels), sous la surveillance de deux examinateurs (un ophtalmologiste et un orthoptiste autres que ceux que vous verrez à l'examen pratique). Mentionnons que le patient a reçu l'instruction de ne pas dévoiler son diagnostic.

Du papier est fourni dans chaque salle d'examen pour que vous puissiez noter vos observations. Vous ne pouvez apporter aucune feuille de papier ou fiche de vérification dans la salle d'examen ni sortir quoi que ce soit de la station d'examen. Sachez que vous aurez à effectuer un examen au synoptophore durant l'évaluation du patient. Au bout de 45 minutes, le patient quittera les lieux. Vous aurez une minute pour réfléchir, puis vous devrez faire un exposé de cas d'une durée de 15 minutes sur le patient que vous venez de voir.

## ***Conseils pour réussir l'examen pratique***

Abordez le patient de façon professionnelle en tenant bien compte de son âge.

Vous devez bien comprendre la façon d'évaluer tous les diagnostics que l'on peut devoir poser en tant qu'orthoptiste et être en mesure de montrer que vous maîtrisez les techniques appropriées pour les tests de diagnostic.

Effectuez l'évaluation en suivant un ordre logique.

Utilisez judicieusement le temps dont vous disposez et effectuez les tests de diagnostic qui vous donneront l'information nécessaire afin de poser un diagnostic et d'aider le patient.

Exercez-vous en notant le temps que vous passez avec les patients.

Exercez-vous en rencontrant de nouveaux patients. De cette façon, vous ne serez pas influencé par des résultats d'examen ou des diagnostics que vous connaissez déjà.

Ne demandez pas aux examinateurs une rétroaction durant votre rencontre avec le patient.

## ***Conseils pour réussir l'exposé de cas***

**Commencez par une introduction solide** – votre introduction doit être concise et résumer les faits les plus importants. En voici un exemple : « M. A est un homme de 19 ans qui a été impliqué dans un accident de moto il y a six mois. Il était en parfaite santé auparavant. Depuis, il se plaint de diplopie binoculaire avec décalage vertical des images, le problème s'empirant avec un regard vers la droite et une inclinaison vers la gauche. »

**Présentez les faits dans un ordre logique.**

**Résumez les résultats des tests.** Exemple : « Le patient présentait une hypertropie marquée qui augmentait au moment du test de l'écran prismatique avec un regard vers la droite et une inclinaison vers la gauche. » Donnez des détails sur les tests seulement s'ils sont pertinents pour le diagnostic ou la gestion du cas.

**Racontez une histoire.** Tout ce que vous dites dans votre exposé doit contribuer à une histoire. Éveillez l'intérêt des examinateurs en donnant des détails pertinents qui aideront à construire un récit plus vivant. Expliquez l'importance de cette information et la façon dont tout est relié.

## ***Volet pratique – Rétinoscopie***

Chaque candidat devra effectuer une rétinoscopie des deux yeux d'un patient aux pupilles dilatées. Aucun réglage n'est nécessaire. Le candidat aura dix minutes pour effectuer la tâche et noter les résultats. On peut utiliser des lentilles libres ou le réfracteur et un cylindre négatif ou positif. Le candidat peut apporter son propre rétinoscope (à spot ou à fente) ou se servir de ceux dont on dispose à la clinique.

***Le candidat doit (pour les deux yeux) :***

Déterminer la puissance sphérique

Déterminer l'axe

Déterminer le cylindre

***Au moment de noter les résultats, le candidat doit :***

Tenir compte de la distance de travail

Noter la puissance sphérique finale

Noter le cylindre final

Noter l'axe final

***Conseils pour réussir la rétinoscopie***

Exercez-vous dans des conditions qui correspondent le plus possible à celles de l'examen. Chronométrez-vous, exercez-vous avec de vrais yeux et avec des pupilles et des milieux oculaires normaux et soyez certain de bien maîtriser la méthode que vous choisissez.

Demandez à une personne expérimentée d'effectuer une rétinoscopie sur un vrai patient pour établir un point de référence et faites vous-même les mesures pour comparer. L'écart maximal entre vos mesures et celles du point de référence pour ce qui est de la sphère, du cylindre et de l'axe devrait être, respectivement, de 0,50 dioptrie, 0,50 dioptrie et 5 degrés. Des points seront déduits pour tout écart supérieur.

N'employez pas un lensomètre ou l'autoréfraction avant de pratiquer la rétinoscopie, car vous pourriez être influencé par la valeur obtenue.



## ***Directives pour l'examen oral/pratique***

- Veuillez vous présenter au moins 30 minutes avant le début de l'examen, sauf indication contraire dans votre lettre de convocation.
- Au moment de l'inscription, vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo et signature délivrée par le gouvernement (passeport, permis de conduire ou carte d'assurance maladie provinciale). On vous remettra une carte d'identité spéciale que vous devrez porter pendant toute la durée de l'examen.
- Après l'inscription, on vous conduira jusqu'à une salle d'attente pour les candidats.
- Pour des raisons de confidentialité, vous devrez rester dans la salle d'attente des candidats avant l'examen et entre chacune des étapes de celui-ci. Vous y resterez entre 15 minutes et quelques heures. Tous les détails sur l'horaire de l'examen seront fournis dans votre lettre de convocation.
- **Lorsque vous serez dans la salle d'attente, vous ne pourrez sortir pour quelque raison que ce soit** (p. ex., se rendre à sa voiture, faire une marche). Il sera également interdit d'utiliser tout appareil électronique, comme un téléphone, un assistant numérique ou un ordinateur portable. Vous pouvez toutefois apporter votre lecture personnelle, comme une revue ou un roman.
- Les montres non électroniques sont permises.
- Il est **interdit** de parler avec d'autres candidats pendant que l'examen est en cours.
- De l'eau, des stylos, du papier, des papiers-mouchoirs et du désinfectant pour les mains seront fournis dans chaque salle d'examen.
- Toutes les stations d'examen seront entièrement équipées. Si vous pensez qu'il manque de l'équipement pour évaluer le patient, parlez-en aux examinateurs.
- Vous pouvez apporter les articles suivants si vous le souhaitez : quelques diapositives de synoptophore, vos baguettes de fixation favorites, une lampe-stylo, un rétinoscope. Assurez-vous que votre nom est bien inscrit sur chacun de ces articles.
- **Les examinateurs ne peuvent donner aucune rétroaction sur votre performance ou vos résultats. Veuillez ne pas leur poser de questions à ce sujet.**

- **Pendant l'examen pratique, vous devrez demander au patient ses antécédents, mais ne lui demandez pas le diagnostic qu'il a reçu.**
- De l'eau, des boissons gazeuses et de la nourriture seront fournies aux candidats.
- On s'attend à ce que vous portiez une tenue professionnelle. Vous pouvez apporter un sarrau de laboratoire, mais cela n'est pas obligatoire.
- Par souci pour ceux qui souffrent d'allergies, d'asthme ou de maux de tête dus à une sensibilité à des produits chimiques, **évités d'utiliser des produits parfumés**, comme du parfum, de l'eau de Cologne, de la lotion après-rasage, etc.
- Nous pouvons garder vos sacs, mais sachez que l'endroit où ils seront laissés n'est pas protégé et que nous ne pouvons être tenus responsables des pertes ou des vols.
- Après l'examen, tous les candidats devront remplir un questionnaire d'évaluation sur l'examen. Cela nous aidera à apporter des améliorations.

## **Résultats**

Pour réussir l'examen oral/pratique, le candidat doit obtenir une note de **70 %** pour le volet oral ainsi que pour le volet pratique. À la fin de l'examen oral/pratique, on informe verbalement chaque candidat à savoir s'il a réussi ou échoué, sans toutefois donner de note. Les certificats sont remis à la séance d'exposés scientifiques de l'assemblée générale de La Société canadienne d'orthoptique, qui aura lieu conjointement au Congrès de la Société canadienne d'ophtalmologie à Ottawa. Pour ceux qui ne peuvent y assister, les certificats seront envoyés par la poste.

## **Reprise de l'examen**

Lorsqu'un candidat échoue soit à l'examen oral, soit à l'examen pratique, on peut lui accorder une deuxième chance, cette fois avec d'autres examinateurs. Les candidats qui échouent à la fois à l'examen oral **et** à l'examen pratique ne seront pas autorisés à reprendre l'examen.

Seuil absolu : pour avoir droit à une reprise de l'examen oral ou pratique, le candidat doit avoir obtenu un résultat qui se situe dans un intervalle acceptable. Une note d'au moins 65 % est donc requise. Les candidats qui ont obtenu une note inférieure à 65 % n'ont pas droit à la reprise.

## ***Conflits d'intérêts réels ou potentiels***

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, l'examineur ne sera pas quelqu'un de votre programme de formation ou d'une clinique que vous avez visitée ni quelqu'un avec qui vous entretenez des liens (membre de la famille, ami, etc.).

## ***Langue parlée par le patient***

Aucun effort n'est épargné pour que les candidats francophones et anglophones soient jumelés à un patient qui s'exprime très bien dans leur langue maternelle. Si cela n'est pas possible, un interprète (dans bien des cas, l'un des examinateurs bilingues) traduira **exactement** les propos sans élaborer et sans interpréter l'information. Dans un tel cas, on alloue 15 minutes de plus pour effectuer l'évaluation du patient afin de tenir compte du temps qu'il faut pour communiquer.

## ***Quand connaîtrai-je mes résultats aux examens oral et pratique?***

L'examinatrice en chef rencontrera individuellement chacun des candidats qui auront terminé toutes les parties des examens oral et pratique pour leur donner leur résultat. On vous demandera de quitter en silence le lieu de l'examen une fois que vous aurez obtenu vos résultats, sans retourner dans la salle d'attente des candidats. Veuillez tenir compte du fait que d'autres candidats n'auront pas nécessairement terminé leur examen.

## ***Droit d'auteur***

Toutes les questions de l'examen appartiennent par droit d'auteur au Conseil canadien d'orthoptique. Il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de photographier, de distribuer ou d'afficher ces questions, que ce soit en partie ou en totalité, de quelque façon que ce soit.

## ***Appel du résultat à l'examen oral/pratique***

Les candidats qui échouent à l'examen oral/pratique peuvent faire appel du résultat. L'examinatrice en chef fournira à chacun d'entre eux une lettre dans laquelle est décrit le processus d'appel. Le candidat doit faire appel au président du CCO par écrit au plus tard 30 jours après l'examen oral/pratique.

## **Prix**

### **1. Prix de distinction du Conseil canadien d'orthoptique (CCO)**

Ce prix est remis aux candidats qui obtiennent une note de 90 % ou plus à chacun des volets de l'examen national de certification du CCO (écrit, oral et pratique). Les récipiendaires reçoivent une attestation ainsi qu'un montant d'argent, et une attestation est également envoyée aux responsables de leur programme d'orthoptique.

### **2. Prix d'excellence scolaire de La Société canadienne d'orthoptique (LSCO)**

Ce prix est remis au candidat qui obtient la note globale la plus élevée pour l'ensemble des trois volets (écrit, oral et pratique). Le récipiendaire ainsi que les responsables de son programme d'orthoptique reçoivent une attestation, mais aucun montant d'argent n'est remis. Mentionnons que le candidat doit avoir consenti, dans sa demande d'inscription à l'examen, à ce que son nom soit transmis à LSCO pour la remise de ce prix.

## **Maintien de la certification**

Tous les orthoptistes canadiens doivent faire une demande de renouvellement de leur certification chaque année. Le secrétaire du CCO communique tous les ans avec les orthoptistes certifiés à ce sujet, soit par courriel, soit par la poste. Il incombe au candidat de veiller à ce que le CCO ait les bonnes coordonnées (adresse postale, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopieur). Vous pouvez toujours communiquer avec le CCO à l'adresse [info@orthopticscanada.org](mailto:info@orthopticscanada.org). Sachez que tous les trois ans, le CCO exige une preuve d'au moins 30 crédits de formation continue. Pour connaître la façon d'obtenir de tels crédits, rendez-vous sur le site Web du CCO ([http://www.orthopticscanada.org/french/index\\_f.htm](http://www.orthopticscanada.org/french/index_f.htm)).